



ASSEMBLEE GENERALE
18 mars 2023
Fédération Départementale
Foyers Ruraux de Charente Maritime
Compte-rendu

Préambule : La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le samedi 18 mars 2023 à Le Grand Village Plage.

Les membres adhérents (structures locales) ont été convoqués et invités à prendre part aux débats et aux votes conformément aux statuts de la Fédération et à son règlement intérieur. Chaque foyer ou association adhérente à jour de sa cotisation bénéficie d'une voix. La procuration d'un foyer ou association à un autre foyer ou à une autre association est autorisée par les statuts de la Fédération. Le nombre de voix comptabilisé correspond donc au nombre total des foyers ou associations présentes, plus les voix des foyers ou associations représentées. Une feuille d'émargement a été établie.

Foyers ou associations présentes et représentés : voir liste en annexe 1.

Invités présents ou représentés : Monsieur Plassard Député représenté par son assistante Mme Parent, Monsieur Rousset Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine représenté par Madame Laurent Guégan Conseillère régionale, Madame Sylvie MARCILLY Présidente du Département de la Charente-Maritime représentée par Madame Rabelle Conseillère Départementale, Monsieur Parent Président de la Communauté de Communes d'Oléron, Monsieur Jean Jacques Epron Délégué Régional des Foyers Ruraux de Poitou-Charentes.

Se sont excusés : Monsieur Vallet Sénateur, Monsieur Drouaud du SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport), Monsieur Rodrigues Président de la CAF 17 (Caisse d'Allocations Familiales 17), Monsieur Robillard Maire de Le Grand Village Plage, Monsieur Éric Raul Président du CDOS 17 (Comité Départemental Olympique et Sportif 17), Mesdames les Co-présidentes de la CNFR, Monsieur Jean Noël Béguier de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), Monsieur Serge Méchain, Madame Renée Rochet.

Foyers ruraux excusés : Antezant la Chapelle (pouvoir), Asnières la Giraud, Aulnay de Saintonge (pouvoir), Compagnie Lunaire (pouvoir), Echappée Belle (pouvoir), Les Nouillers (pouvoir), St Julien de l'Escap (pouvoir), St Pierre d'Amilly (pouvoir), St Vivien, Salles sur mer, Taugon, Théâtre Clin d'œil (pouvoir)

L'Assemblée Générale s'est ouverte à 9h05 et a réuni : 35 foyers présents et représentés.

Cette Assemblée Générale est présidée par Monsieur Pierre Hazard, Vice-Président et Président par intérim.

Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 mars 2022 : le compte rendu est adopté à l'unanimité, il devient Procès-verbal.

Le Foyer Rural de Le Grand Village Plage qui nous accueille est présenté par Patrick Lemonnier, Président du Foyer : « le foyer rural de Le Grand Village Plage existe depuis 1953. C'est un acteur historique de la commune de Le Grand Village Plage, située sur l'île d'Oléron. Depuis sa création, le foyer a su diversifier ses activités afin de permettre à tous d'accéder à des activités sportives, de découvertes et des pratiques culturelles en amateurs. Toutefois, l'activité phare du foyer reste les traditionnelles éclades de moules, invitant habitants et vacanciers à se réunir autour d'un moment convivial et festif. Le Foyer Rural bénéficie également du soutien de la Mairie, du soutien de la Communauté de Communes d'Oléron et de l'accompagnement de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Charente Maritime. »

Présentation du rapport moral

Le Rapport moral de l'année 2022 est présenté par Monsieur Pierre Hazard, Vice-Président de la FDFR 17.

“Une année de reprise d'activités qui nous permet de nous retrouver, enfin, car cela nous manquait. La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, malheureusement a cédé la place à d'autres crises. Nous sommes conscients que ces crises successives peuvent nous maintenir dans un climat de morosité, mais nous tenions à vous présenter aujourd'hui aussi de belles réussites : le développement de projets portés par des habitants et nos foyers, soutenus par des aides obtenues grâce aux dépôts de dossiers auprès du FDVA 2 (Fonds de Développement de la Vie Associative – volet 2), notre rencontre des Foyers Ruraux de Charente Maritime en novembre 2022... Nous avons entamé avec vous une réflexion sur le fonctionnement, la gouvernance et le lien qui unit la Fédération et ses adhérents. L'ensemble de vos contributions doit nous permettre de refonder notre projet associatif fédéral et nous donner de nouvelles perspectives d'actions : la Fédération deviendra ce que nous en ferons ensemble. Nous vous remercions de votre engagement bénévole pour le Mouvement Rural, de votre présence et de votre participation aux débats.”

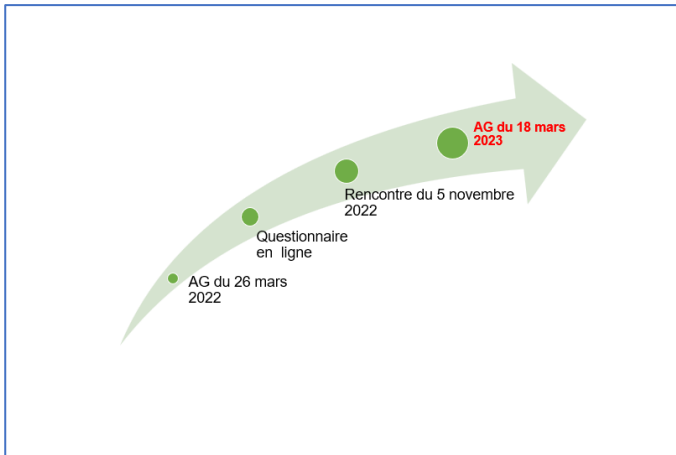
Approbation du rapport moral de la Fédération Départementale :

<ul style="list-style-type: none"> • 35 voix POUR • 0 BLANC • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION 	<p>Le rapport moral est adopté à l'unanimité.</p>
---	--

Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité de l'année 2022 est présenté par Monsieur Michel Desprez, Secrétaire Adjoint. Le diaporama projeté a été élaboré par notre salariée Madame Renée Fournier. Monsieur Desprez reprend 3 grands travaux menés par la Fédération sur cette année 2022 :

- Les ateliers « lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme »
- L'accompagnement aux demandes de subventions pour financer votre fonctionnement ou vos projets
- L'écriture du projet associatif fédéral : votre contribution et votre avis



Michel Desprez revient sur la journée « rencontre des foyers » du 5 novembre 2022, à St Julien de l'Escap et sur le questionnaire en ligne adressé en octobre 2022, à l'ensemble de nos adhérents. « Les contributions et avis recueillis ont fait l'objet d'une synthèse et d'un premier regard porté par le Conseil d'Administration de la Fédération (voir annexe). Par ailleurs, les administrateurs de la FDFR 17 proposent la constitution officielle d'un groupe de travail élargi aux

adhérents, à compter de ce jour. Ce groupe se réunira sur plusieurs séances et aura pour finalité de contribuer à la refondation du projet associatif fédéral. Il est ouvert à tous les adhérents de notre réseau départemental. Il sera également possible de prendre en cours de route ces travaux et de participer ponctuellement aux séances prévues, en fonction de vos disponibilités. Des comptes rendus de l'avancée des travaux seront transmis régulièrement aux participants et à l'ensemble de nos structures adhérentes. Pour cette après-midi, il est également prévu de vous faire participer et de continuer à nourrir cette réflexion : Gérard Prieur, formateur, interviendra afin de collecter vos différents « pourquoi (ou pour quoi) la Fédération aujourd'hui. Nous vous remercions par avance de votre présence sur ces ateliers de l'après-midi et de votre contribution. »

Durant ce rapport sont remerciés nos partenaires institutionnels et financiers et l'ensemble des bénévoles de nos foyers ruraux qui œuvrent chaque jour pour l'animation et le développement rural et qui partagent nos valeurs d'Education Populaire : agir ensemble pour une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de son environnement.

Approbation du rapport d'activité de la Fédération Départementale :

<ul style="list-style-type: none"> • 35 voix POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 0 BLANC 	<p>Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité</p>
---	--

Approbation de la création du groupe de travail « nouveau projet – nouvelle gouvernance » :

<ul style="list-style-type: none"> - 35 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 0 BLANC 	<p>La proposition de création du groupe de travail « nouveau projet – nouvelle gouvernance » élargi aux adhérents du réseau des Foyers Ruraux de Charente Maritime est approuvée à l'unanimité.</p>
--	--

Election du Conseil d'Administration

Candidats sortants souhaitant se représenter :

- **Annick Fouchet du Foyer Rural de Médis**

Après un appel à candidature :

- **Madame Catherine Lucas du Foyer Rural de Crazannes, cooptée en 2022, souhaite se présenter pour intégrer le Conseil d'Administration de la Fédération.**
- **Monsieur Bruno Billard du Foyer Rural d'Arvert souhaite se présenter pour intégrer le Conseil d'Administration de la Fédération**
- **Monsieur Jean Paul Lajoie du Foyer Rural de Bussac sur Charente souhaite se présenter pour intégrer le Conseil d'Administration de la Fédération**

Résultat du vote :

<ul style="list-style-type: none"> • 30 POUR • 0 CONTRE • 5 ABSTENTIONS • 0 BLANCS 	<p>Les candidats ayant postulé sont élus à la majorité.</p>
--	--

Présentation du rapport financier

Le rapport financier et l'analyse des comptes pour l'exercice 2022 sont présentés par Madame Nathalie Hazard, Trésorière. Le diaporama et les graphiques projetés ont été élaborés par Madame Renée Fournier salariée et comptable de la Fédération.

Les documents comptables présentés et analysés sont les suivants :

- Le compte de résultat allant du 1er janvier au 31 décembre 2022
- Le Bilan avant affectation du résultat et allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

L'exercice 2022 est une année de reprise d'activité. Les activités et les adhésions individuelles sont donc en nette augmentation par rapport à 2021, même si celles-ci n'atteignent pas encore tout à fait les niveaux constatés en 2019 (avant crise Covid-19). Le soutien de nos partenaires institutionnels est globalement stable, hormis la subvention du Conseil Départemental de Charente Maritime qui a baissé de 5 000 euros. En 2023, nous espérons convaincre nos partenaires du bien-fondé de nos actions et de nos missions de tête de réseau départementale, une nécessaire structure d'accompagnement à la vie associative et à la coordination de projets à l'échelle du département.

Question : « comment justifiez-vous la dotation de 2022 pour « provision pour risques salariaux ? » : sur l'exercice 2021 la Fédération n'avait pas provisionné car le montant total et cumulé de la « provision pour risques salariaux » (inscrite au Bilan 2021) était considéré comme suffisant au regard des risques mesurés et de l'effectif « salarié » de la Fédération. En octobre 2022, ce risque s'est élevé du fait du recrutement d'un salarié supplémentaire (Théo Augé). Nous avons donc décidé de faire une dotation en 2022 pour augmenter cette provision inscrite au Bilan 2022.

Renée Fournier, en tant que comptable salariée, précise par ailleurs que le Bilan financier 2022 est aussi le reflet d'une politique de gestion de la Fédération, qui est une association employeuse.

Ce qui implique quelques règles de prudence, notamment couvrir les risques salariaux et les sommes dues aux salariés en cas de départ (congs, primes de départ à la retraite...). Ces sommes sont, notamment fixées par la Convention Collective de l'animation (Convention Eclat), elles s'imposent donc à la Fédération.

L'exercice comptable de 2022 clôture avec un excédent de 1904.29 euros.

Il est proposé d'affecter cet excédent comme suit :

- Le résultat sera versé aux fonds associatifs en réserve de trésorerie.

Approbation du rapport financier de la Fédération Départementale :

<ul style="list-style-type: none"> • 35 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 0 BLANC 	<p>Le rapport financier est adopté à l'unanimité.</p>
--	--

Approbation de l'affectation du résultat 2022 :

<ul style="list-style-type: none"> • 35 POUR • 0 CONTRE • 0 ABSTENTION • 0 BLANC 	<p>La proposition d'affectation du résultat 2022 est adoptée à l'unanimité.</p>
--	--

Orientations - prévisionnel 2023 – Tarifs des adhésions

Le budget 2023 a été réalisé en tenant compte du contexte actuel et de l'arrivée prochaine d'un nouvel animateur (Théo Augé) en contrat d'alternance.

Les orientations proposées au débat sont les suivantes :

- Créer du lien entre les foyers
- Se cultiver ensemble
- Agir pour l'environnement
- Repenser nos instances de gouvernance
- Mobiliser nos habitants, agir sur nos territoires

Pour la gouvernance : le Conseil d'Administration souhaite réfléchir à une nouvelle forme de représentativité et de fonctionnement interne en expérimentant par exemple la co-présidence.

Pour rappel (et conformément au PV de l'AG du 26 mars 2022 adopté ce jour) : l'Assemblée Générale du 26 mars 2022 valablement réunie à St Savinien sur Charente a validé ce qui suit :

1. **L'Assemblée Générale autorise les membres du Conseil d'Administration à se réunir et à travailler en vue d'une modification du mode de fonctionnement interne de la Fédération.**
2. **L'Assemblée Générale autorise les membres du Conseil d'Administration à maintenir les administrateurs élus au Bureau dans leurs mandats et ainsi continuer d'exercer celui-ci (dans le cadre fixé par les statuts actuels) jusqu'à la proposition d'une nouvelle gouvernance.**
3. **L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à travailler sur des nouveaux statuts et à proposer une modification des statuts actuels de la Fédération si un nouveau mode de gouvernance est trouvé.**

Approbation des orientations et du prévisionnel 2023 :

<ul style="list-style-type: none"> - 35 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 0 BLANC 	<p>Les orientations sont approuvées à l'unanimité.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - 35 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 0 BLANC 	<p>Le prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.</p>

Tarifs adhésions 2024/2025

Pour rappel : les tarifs d'adhésion pour la structure et pour les individus restent inchangés sur la saison 2023/2024 (le maintien des tarifs a été approuvé lors de l'AG du 26 mars 2022).

Pour la saison **2024/2025**, il est proposé ce qui suit :

- **Maintien de l'adhésion structure et de la mutualisation** (pas d'augmentation).
- **Maintien de l'adhésion individuelle à 16 euros par personne** (pas d'augmentation).
- **Maintien du soutien à l'adhésion jeunes de moins de 18 ans** : 3 euros par adhésion jeunes versée en fin de saison.

Approbation des tarifs d'adhésion 2024/2025 :

<ul style="list-style-type: none"> - 33 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION - 2 BLANCS 	<p>Les tarifs d'adhésion pour la saison 2024/2025 sont approuvés à la majorité.</p> <p>Le maintien du soutien aux adhésions "jeunes" pour la saison 2024/2025 est approuvé à la majorité.</p>
---	---

Le Vice-Président Monsieur Pierre Hazard, clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants de leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

De l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mars 2023, il a été dressé le présent compte rendu. Ce compte rendu est signé par le Président.

Le Président,

Annexe 1**Foyers et associations présentes et pouvoirs**

FOYERS / ASSOCIATIONS	PRESENT OU POUVOIR
Alliance Sport et Loisirs	Présent
Antezant la Chapelle	Pouvoir
Arts Terre	Présent
Arvert	Présent
Aulnay de Saintonge	Pouvoir
Avec	Présent
Bussac	Présent
Chérac	Présent
Cozes	Présent
Compagnie Les Pourquoi Pa	Présent
Compagnie Théâtre Clin d'Oeil	Pouvoir
Compagnie Lunaire	Pouvoir
Crazannes	Présent
Echappée Belle	Pouvoir
Etaules	Présent
La Vergne	Présent
Le Grand Village Plage	Présent
Les Nouillers	Pouvoir
Loulay	Présent
Marsais	Présent
Médis	Présent
Rétaud	Présent
Romegoux	Présent
Sablonceaux	Présent
Semussac	Présent
St Denis d'Oléron	Présent
St Dizant du Gua	Présent
St Julien de l'Escap	Pouvoir
St Just Luzac	Présent
St Pierre d'Amilly	Pouvoir
St Saturnin du bois	Présent
St Sauvant	Présent
St Savinien	Présent
Thou's Dehors	Présent
Vibrac Chaunac	Présent